Public

- Salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, souhaitant faire reconnaître leur expérience (professionnelle et personnelle) en lien avec la certification visée

Prérequis

- Avoir exercé une activité professionnelle et/ou personnelle en rapport avec les compétences associées à la certification visée

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Délai d'accès

- Entrée permanente
- Début de l'accompagnement selon confirmation de la faisabilité par le certificateur et obtention du financement

Durée

- 24 h 30 sur une amplitude de 4 à 12 mois

Modalités et méthodes pédagogiques

- Présentiel
- Accompagnement personnalisé, entretiens individuels, études de cas/cas pratiques, simulations d'entretiens

Qualité des accompagnateurs

- Accompagnateurs spécialistes des référentiels de la certification visée et de l'accompagnement VAE

Documents remis

- Sans objet

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908

VAE
VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE

VAE TP Organisateur de Transports Aériens ou Maritimes de Marchandises (OTAMM)

Diagnostic de Faisabilité / Accompagnement / Validation

Objectifs généraux

- Valider le Titre professionnel Organisateur de transports aériens ou maritimes de marchandises :
  - Construire, y compris en anglais, une offre de prestation de transport overseas
  - Mettre en œuvre une opération de transit overseas à l'export ou à l'import jusqu'à la clôture du dossier

Les plus de la prestation

- Conseil à la constitution du dossier de faisabilité
- Accompagnement à la rédaction du Dossier Professionnel (DP)
- Identification des compléments de formation si nécessaire
- Organisation de la présentation à la session de validation
- Possibilité d'un accompagnement post VAE en cas d'échec à la session de validation

Mode d'évaluation des acquis

- Evaluation finale sanctionnée par le passage d'épreuves de validation devant un jury de professionnels
- Évaluation tout au long de l'accompagnement notamment sous forme de questionnements

Validation

- Validation totale : TP Organisateur de Transports Aériens ou Maritimes de Marchandises (OTAMM)
- Validation partielle : le ou les bloc(s) de compétences validés constitutifs de la certification visée
- Niveau : 5
- Equivalences, passerelles, débouchés : https://certificationprofessionnelle.fr/recherche/rncp/40991
- Code RNCP : 40991
- Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion (date de décision : 24/08/2025)
- Code Certif Info : 109221

- Attestation de capacité professionnelle permettant l'exercice de la profession de commissionnaire de transport par équivalence (délivrée par la DREAL sur présentation du diplôme)

Agrément

- DREETS

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	**Accueil et présentation de la démarche VAE**	**/**
▪ Présentation des différentes étapes ▪ Modalités pratiques		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	**Renseigner le dossier de faisabilité et le déposer auprès de l'organisme certificateur**	**3 h 30**
Diagnostic : définition et faisabilité du projet de VAE ▪ Analyse du CV et des expériences du candidat ▪ Choix de la certification ▪ Identification des expériences à retenir pour la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité ▪ Aide à la constitution du dossier de faisabilité/recevabilité ▪ Modalités de dépôt auprès du certificateur		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	**Rédiger le dossier de validation en lien avec la certification visée (à réception de la décision favorable de faisabilité émise par l'organisme certificateur) et le déposer auprès de l'organisme certificateur**	**14 h 00**
Accompagnement à la rédaction du dossier de Validation (des Acquis de l'Expérience) ▪ Appropriation du référentiel d'activité et compétences de la certification visée ▪ Inventaire de l'expérience professionnelle et/ou personnelle du candidat ▪ Sélection des activités à expliciter et explicitation de celles-ci (argumentation, illustration) ▪ Identification des compétences du candidat et rapprochement avec celles requises par la certification visée ▪ Sélection des éléments à valoriser pour faire la preuve des compétences du candidat ▪ Identification des éventuels écarts existants avec la certification visée et des compléments de formation nécessaires le cas échéant ▪ Rédaction du Dossier de validation : Dossier Professionnel (DP) ▪ Appropriation des modalités d'évaluation de la certification visée ▪ Inscription aux épreuves de validation		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia ou bureau entretien

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	**Valider la certification visée**	**7 h 00**
Passage devant le jury d'évaluation ▪ Mise en situation Professionnelle ▪ Présentation du Dossier Professionnel ▪ Questionnement à partir d'une production (en lien avec une compétence du TP) ▪ Entretien final		**MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES** Salle équipée d'un ensemble multimédia

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.